

	Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE	n° d'ordre 26106
---	--	----------------------------

SEANCE du : 18 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le 18 mai à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 12 mai 2026.

ETAIENT PRESENTS			
Philippe BARON, de 18h30 à 19h15	Pascale FERCHAUD	Etienne HUCAULT	Alain ROBIN
Bérangère BAZANTAY	Sylvie FOUILLET	Thierry LEBLAN FALZONE	Anne ROUX
Bruno BODIN	Pascale FRADIN	Emmanuelle MENARD	Nathalie SOUBRE
Emile BREGEON	David GABORIT	Jean-François MOREAU	Antoine TRANCHET
Pierre BUREAU	Olivier GEFFARD	Jean-François MORIN	Véronique VILLEMONTEIX
Sandra CAILTON	Nathalie GEFFARD	Pierre MORIN	
Yannick CHARRIER	Véronique GONNORD	Florence PREAUD	
Bruno COTHOUIS	Jacky GRELLIER	Elina PREAULT	
Florence ERISSE, de 18h30 à 20h05	Marie-Hélène GUIGNARD	Arnaud PRINTEMPS	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES		
Philippe BARON, pouvoir à Jean-François MOREAU de 19h15 à 20h21	Florence ERISSE, pouvoir à Pierre MORIN de 20h05 à 20h21	Nathalie MOREAU, pouvoir à Elina PREAULT

Secrétaire de séance : Pascale FERCHAUD, assistée des services de la Ville

Assistaient également : Delphine CRESSERON, Directrice Générale des Services
 Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques



Création des conseils communaux dans les communes déléguées

En 2013, le conseil municipal a décidé expressément de soumettre la commune associée au régime des communes déléguées, sur le fondement du sixième alinéa de l'article 25 précité de la loi RCT. A ce titre, elle peut être dotée d'un conseil de commune déléguée dans les conditions prévues par l'actuel article L.2113-12 du CGCT.

Ainsi, le conseil municipal peut décider, à la majorité des deux tiers de ses membres, la création, dans une ou plusieurs communes déléguées d'un conseil de la commune déléguée, composé d'un maire délégué et de conseillers communaux, dont il fixe le nombre, désignés par le conseil municipal parmi ses membres.

Il est proposé de créer des conseils des communes déléguées composés :

- Du maire délégué ;
- De trois conseillers municipaux de la majorité ;
- D'un conseiller municipal de la minorité.

En fonction du besoin et de l'intérêt et afin de faire vivre la démocratie participative, des habitants de la commune déléguée pourront être associés.

Il est proposé la composition suivante :

Commune déléguée	Maire délégué	Conseillers municipaux majorité	Conseiller municipal de la minorité
Beaulieu sous Bressuire	Arnaud PRINTEMPS	<ul style="list-style-type: none"> • Yannick CHARRIER • Élina PREAULT • Antoine TRANCHET 	Emile BREGEON
Breuil Chaussée	Bérangère BAZANTAY	<ul style="list-style-type: none"> • Marie Hélène GUIGNARD • Jean-François MORIN • Nathalie GEFFARD 	Pierre MORIN
Chambroutet	Sandra CAILTON	<ul style="list-style-type: none"> • Yannick CHARRIER • Bruno COTHOUIS • Sylvie FOUILLET 	Florence ERISSE

Accusé de réception en préfecture
 079-217900497-20260521-DG_DEL_2026_106-DE
 Date de télétransmission : 21/05/2026
 Date de réception préfecture : 21/05/2026

Auteur de l'acte : Ville de Bressuire / Transmis au contrôle de légalité et mis en ligne le : **21 MAI 2026**

Clazay	Florence PREAUD	<ul style="list-style-type: none"> • Pascale FERCHAUD • Pascale FRADIN • Olivier GEFFARD 	Thierry LEBLAN FALZONE
Noirlieu	Sylvie FOUILLET	<ul style="list-style-type: none"> • Jean-François MORIN • Sandra CAILTON • Elina PREAULT 	Véronique GONNORD
Noirterre	Jean-François MOREAU	<ul style="list-style-type: none"> • Philippe BARON • Véronique VILLEMONTÉIX • Jean-François MORIN 	Véronique GONNORD
St Sauveur de Givre en mai	Etienne HUCAULT	<ul style="list-style-type: none"> • Anne ROUX • Jacky GRELLIER • Alain ROBIN 	Pierre MORIN
Terves	Pierre BUREAU	<ul style="list-style-type: none"> • Alain ROBIN • Bruno COTHOUIS • David GABORIT 	Thierry LEBLAN FALZONE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- D'APPROUVER la création des conseils des communes déléguées ;
- D'APPROUVER la composition des conseils des communes déléguées.

Le Secrétaire de séance,

Pascale FERCHAUD




Le Maire,

Emmanuelle MENARD



Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20260521-DG_DEL_2026_106-DE
Date de télétransmission : 21/05/2026
Date de réception préfecture : 21/05/2026